



PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre et maîtriser les droits d'auteur et l'édition musicale

FORMATION EN PARTENARIAT AVEC EIFEIL

DATES, DURÉE, LIEU ET MODALITÉS D'ORGANISATION

DATES du mardi 2 juin 2026 au jeudi 4 juin 2026

DURÉE 2,5 jours (17,5 heures)

HORAIRES de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

LIEU DE FORMATION 253, avenue de Muret 31300 Toulouse

MODALITÉS D'ORGANISATION Rythme continu, en présentiel

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

PUBLIC CONCERNÉ Toute personne souhaitant comprendre et maîtriser les droits d'auteur et l'édition musicale

PRÉREQUIS Pas de pré-requis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir des connaissances pratiques et opérationnelles pour gérer ses éditions en trois points :

- > Être capable de créer sa structure d'édition.
- > Maîtriser les obligations légales, du statut d'éditeur.
- > Mettre en œuvre une stratégie de développement de son catalogue.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE-LA PARTICIPANT-E AURA ATTEINT LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- > Maîtriser le cadre juridique et les obligations légales du statut d'éditeur.
- > Comprendre la gestion collective et les mécanismes de la Sacem.
- > Mettre en œuvre une stratégie de développement de son catalogue.
- > Estimer les ressources économiques indispensables à la production d'une œuvre musicale.
- > Comprendre les enjeux et responsabilités du-de la producteur-riche de films ou de l'éditeur-riche.
- > Appréhender les futurs enjeux de l'édition musicale.

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1

Droit d'auteur, gestion collective et mécanisme de la Sacem

Le droit d'auteur

- > Définitions et cadre juridique du droit d'auteur.
- > Droits moraux et patrimoniaux.
- > Durée et cession des droits.
- > La gestion collective.
- > La gestion individuelle.

Comprendre la gestion collective et les mécanismes de la Sacem

- > Les droits et rémunération des auteurs.
- > Les règles de répartition des droits : critères, méthodes et spécificités des différents droits (auteurs, compositeurs, éditeurs).

JOUR 2

L'édition musicale et le financement de la création

L'édition musicale

- > Les types de contrats (édition, coédition, sous-édition) et clauses essentielles et pièges à éviter.
- > Le processus d'adhésion à la SACEM.

Le financement de la création

- > Les aides Sacem.
- > Les aides CNM.
- > Les crédits d'impôts.
- > Les revenus de l'édition musicale : droits Sacem, droits graphiques et synchros.

JOUR 3

Stratégies de développement de carrière pour les auteur-ric-e-s et compositeur-ric-e-s

- > L'exploitation phonographique.
- > Les outils et plateformes de diffusion des œuvres graphiques : paroles en ligne (BOEM, etc.), partitions et songbooks (Quick Partitions, Planète Partitions, etc.).
- > La synchronisation.
- > La sous-édition.
- > Présentation des principaux logiciels, utilisation et avantages pour la gestion des œuvres – la gestion éditoriale.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

EFFECTIFS

- > minimum : 5 personnes
- > maximum : 12 personnes

DÉLAIS D'ACCÈS ENTRE LA DEMANDE DU BÉNÉFICIAIRE ET LE DÉBUT DE LA PRESTATION

- > Pour les demandes de financements via un organisme (OPCO, France Travail, etc.) : 1 mois.
- > Pour les demandes de financements en direct (employeur, individuel, etc.) : 15 jours.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nos méthodes d'enseignement favorisent l'apprentissage interactif et l'échange d'idées. Nous utilisons des techniques variées, telles que :

- > Des présentations théoriques : pour donner aux participants une base solide sur le sujet.
- > Des études de cas : pour permettre de mettre en pratique les concepts appris et d'analyser des situations réelles.
- > Des ateliers pratiques : pour privilégier l'apprentissage actif et travailler directement sur des projets concrets.
- > Des discussions et débats : pour faciliter l'échange d'idées et le développement de la pensée critique.

ÉVALUATION ET SUIVI DE LA FORMATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Évaluation formative : Questions/ Réponses après chaque module, pour vérifier la compréhension des stagiaires.
- > Évaluation sommative : QCM qui couvre les sujets sur l'ensemble de la formation. Exercice de type "cas pratique", pour analyser à partir d'un cas fictif les concepts et méthodes vus durant la formation.

SUIVI DE LA FORMATION

- > Feuilles de présence
- > Questionnaire de satisfaction

VALIDATION

- > Certificat de réalisation

VOS RÉFÉRENTES

RESPONSABLE FORMATION, RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE ET QUALITÉ

Chloé PERROT · formation@federation-octopus.org

CHARGÉE DE FORMATION RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE ET SUIVI ENTREPRISE

Marion FARDI · infostage@federation-octopus.org

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Référente handicap

Chloé PERROT · formation@federation-octopus.org
07 64 80 16 61

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE DU PÔLE FORMATION :

du lundi au vendredi de 09h à 17h
07 64 80 16 60/61

TARIFS

PRISE EN CHARGE OPCO

1050€ nets (60€/heure)

FINANCEMENT DIRECT ADHÉRENT·E OCTOPUS

525€ nets (30€/heure)

AUTO-FINANCEMENT

262,5€ nets (15€/heure)

FORMATEUR·RICE·S



ISABEL DACHEUX

Éditrice indépendante,
fondatrice et gérante de
Scherzo production, fondatrice
et présidente de la fédération
EIFEIL, membre sociétaire de la
Sacem et membre du Conseil
d'administration du SNEP.



ALEXANDRE BOISAUBERT

Fondateur de No Dancing Please,
co-fondateur de la fédération
EIFEIL, éditeur spécialisé dans
la gestion de catalogue et
des rapports avec la Sacem,
subvention et financement,
obligation et pratiques du métier
d'éditeur.